

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 0433

Société : cie R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Joti Naima

Date de naissance : 3.3.41

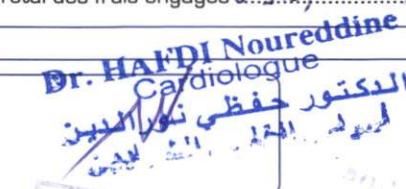
Adresse : 109 Rue Lella Hay Salam

Tél. 065 36 08 84

Total des frais engagés 850,00 + 1029,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01.04.2024

Nom et prénom du malade : _____ Age: _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

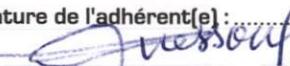
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Le : 3.14.2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/04/21	ECG	K16	280 Dhs	Dr. HAFDI Noureddine Cardiologue الدكتور حفيظ نور الدين

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MILAD Mme Samira MILAD 293, Bd Sidi Abderrahmane Hay Salam - C.T.L. - Casablanca 0522 94 65 30 - 0522 94 29 30	01/04/21	1029.90

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. HAFDI Noureddine Cardiologue الدكتور حفيظ نور الدين	01/04/21	Edodoplet Cardag	600 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
D	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction]				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

LOT : 168
PER : 02/27
PPV : 64,20 DH

LOT : 168
PER : 02/27
PPV : 64,20 DH

LOT : 166
PER : 09/26
PPV : 64,20 DH

COOPER PHARMA
PPV: 130,80 DH

COOPER PHARMA
PPV: 130,80 DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

137,20
~~137,20~~

137,20

137,20

319334

6 118001 103041
Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés
Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40,50 DH

319334

6 118001 103041
Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés
Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40,50 DH

Dr Hafdi Noureddine

Cardiologie- Angiologie
Maladies du coeur et des vaisseaux

- Ancien attaché au service de cardiologie au CHU IBN ROCHD
- Ex Médecin Directeur du CHP MY YOUSSEF
- Ex Médecin Directeur du CHP EL HASSANI
- EX Médecin Directeur du CHP SIDI OTHMANE
- Consultation et exploration Cardio-Vasculaire



الدكتور حفظي نور الدين

اختصاصي أمراض القلب والشرايين

- ملحق سابق بقسم أمراض القلب

بالمستشفى الجامعي ابن رشد

- طبيب مدير سابق لمستشفى مولاي يوسف

- طبيب مدير سابق لمستشفى الحسيني

- طبيب مدير سابق لمستشفى سيدتي عثمان

- تشخيص وإستكشاف أمراض القلب والشرايين

Casablanca le, 01/04/2014

GUESSOOS JOTT Hania

Roger - par salo

64,20 X3

Ancien pris 80/150

27,70 X3

Coldest pris 110

130,80 X2

Ordes 80 140/150 pris

137,20 X3

V-karel 35 140/140

40,50 X2

Tandy pris 80 160/150 pris

1029,90

Pharmacie MILAD
Mme Samira MILAD
283, Bd Sidi Abderrahmane
Hay Salam - C.I.L. - Casablanca
Tél: 0522 94 65 30 - 0522 94 29 4
INPE: 012042551

Dr. HAFDI Noureddine
Cardiologue
الدكتور حفظي نور الدين
3 mois

NOTE D'HONORAIRES

LE 01/04/2024

Le Docteur HAFDI NOUREDDINE
À l'honneur de vous présenter ses meilleures salutations,
Et vous adresse selon l'usage sa note d'honoraires

Nom du patient	Montant
Naïma JOTTI NAIMA	
ECG+CS	250 DH
ECHO DOPPLER CARDIAQUE	600 DH
PRIX TOTALE :	850 DH
HUIT CENT CINQUANTE DIRHAM	

SIGNATURE :

Dr. HAFDI Noureddine
Cardiologue
المختار حفظي نور الدين

- Ancien attaché au service de cardiologie au CHU IBN ROCHD
- Ex Médecin Directeur du CHP MY YOUSSEF
- Ex Médecin Directeur du CHP EL HASSANI
- EX Médecin Directeur du CHP SIDI OTHMANE
- Consultation et exploration Cardio-Vasculaire



Casablanca 01/04/2024

Casablanca le,

Nom du patient Mme JOTI NAIMA

COMPTE RENDU D'ECHO CARDIOGRAPHIE TRANSTHORACIQUE

En mode bidimensionnel

- ° Les sigmoïdes aortiques épaissies peu calcifiée d'ouverture conservée
- ° VG non dilaté Dyscinétique avec hypertrophie septale et hypocinésie basale fonction systolique conservée FE 60%

OG non dilate sans thrombus visible

° OD non dilatée libre D'écho.

° Il n'y a pas de défaut au niveau du septum inter-auriculaire.

° Il n'y a pas de thrombose intra cavitaire.

Péricarde sec

Au Doppler :

Micro fuite mitrale

flux aortique normal

absence d'HTAP

Conclusion

HVG avec fonction systolique conservée FE 60%

Dr. HAFDI Noureddine
Cardiologue
الدكتور حفظي نور الدين

10mm/mV 25mm/s



Fréquence : 1000 Hz	Interval. PQ: 204 ms
Durée ECG: 6 s	Interval.QT : 383 ms
FC : 69 bpm	Interval.QTc : 410 ms
Durée P : 109 ms	Axe P : 69.5°
Durée QRS : 89 ms	Axe QRS : 25.0°
Durée T : 264 ms	Axe T : 93.6°

Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Suggestion :

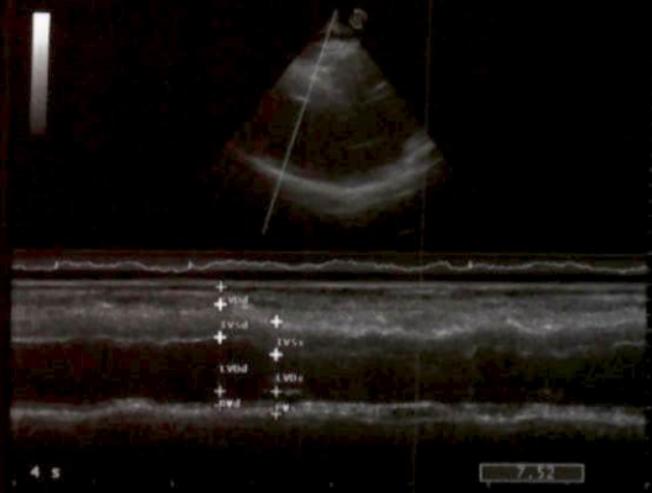
Dr. HAFDI Noureddine
Cardiologue
Dr. HAFDI Noureddine
Signature Médecin:

B F G G 25%
TEI P 15 CM XV 1
PRC 7-3-H PRS M
PST 2

H G 25%
PRC 7-3
PST 2

FACTORY PA240

LV
RVDd 11.0 mm
ZVSD 21.3 mm
LVDd 35.6 mm
PWD 9.1 mm
SPWD --- ms
IVSS 21.3 mm
LVDS 24.6 mm
PWS 34.2 mm
EF 60 %
FS 31 %
SR 0 %
PWK 57 %
LVM 238 g



B F G G 25%
TEI P 15 CM XV 1
PRC 7-3-H PRS M
PST 2

H G 25%
PRC 7-3
PST 2

FACTORY PA240

AORTA/LA
ADD 28.5 mm
LA 34.3 mm
AVO --- mm
ET --- ms
R-R --- ms
ADC --- mm
LA/AO 1.20
AOEI ---



B F G G 25%
TEI P 15 CM XV 1
PRC 7-3-S PRS M
PST 2

FACTORY PA240

FC <<

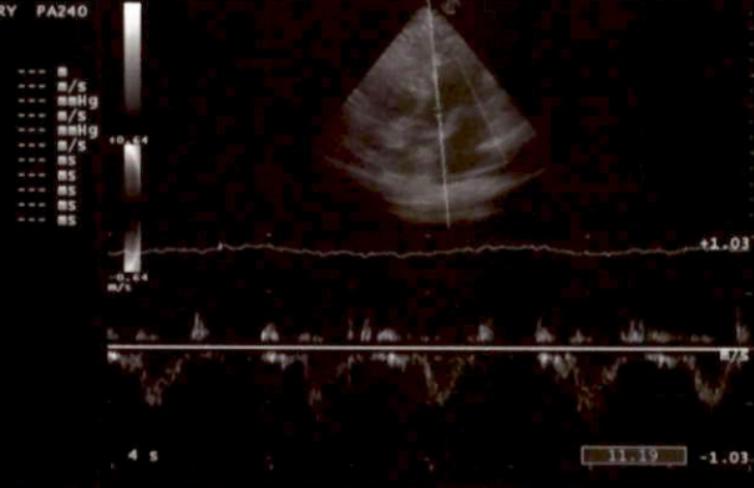
398/398



TEI F G G 25% CFM F 2.5 MHZ G 40% PW F 2.5 MHZ G 64%
P 15 cm XV 1 PRF 4.2kHz PRC 2-8-H PRS 3 PRF 6.7kHz
PRC 6-1 PST 2 FP H PRC 6-1
SV 4- 73mm PST 2 FP 300 Hz

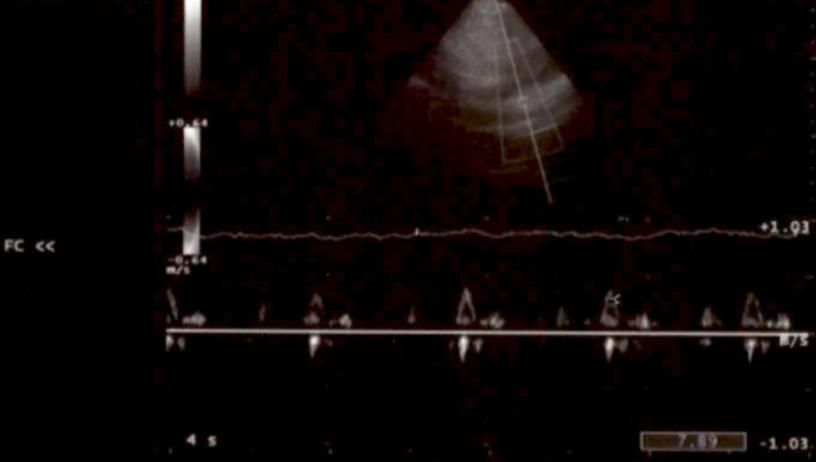
FACTORY PA240

AORTA
AFVI
AVen
AGen
AVp
AGP
AVd
AAT
ET
APEJ
PPEJ
IVMD



TEI F G G 25% CFM F 2.5 MHZ G 40% PW F 2.5 MHZ G 64%
P 15 cm XV 1 PRF 4.2kHz PRC 2-8-H PRS 3 PRF 6.7kHz
PRC 6-1 PST 2 FP H PRC 6-1
SV 4- 81mm PST 2 FP 300 Hz

FACTORY PA240



TEI F G G 25%
P 15 cm XV 1
PRC 7-3-B PRS H
PST 2

FACTORY PA240

